fils de l'ancien mandataire de M.X... (aujourd'hui décédé lui aussi), qui vint lui faire une révélation stupéfiante.

D'après M. X..., il y a une quinzaine d'années, M. C... était revenu clandestinement d'Amérique, porteur d'une très grosse somme d'argent. Il serait descendu secrètement chez M. X... père, à Eudonme, là, il aurait été endormi à l'aide d'un narcotique, puis il aurait été enterré vivant par le sieur X..., en présence de son fils. Celui-ci, tourmenté par ce souvenir et poussé par le remords, venait faire spontanément cette déclaration, sans conséquences pénales possibles pour lui, d'ailleurs, car il y a prescription, le crime n'ayant pas été poursuivi. Telle est, nous assure-t-on, la donnée d'un procès qui va se dérouler devant la première chambre de notre tribunal civil.

## MISÈRE ET SOCIALISME EN SICILE

**« Nous mourons de faim !... Du pain !... »**

C'est le cri formidable qui retentit aujourd'hui, sinon dans la Sicile entière, au moins dans la plupart des districts de l'île.

Le mal augmente de jour en jour; les autorités perdent la tête; les troupes appelées en Sicile sont, de leur côté, stupéfaites d'avoir vis-à-vis d'elles non des « brigands » dont on leur avait parlé — mais des gens qui meurent littéralement de faim.

Partout, les Fasci organisent de grandes manifestations. Les femmes marchent en tête au cri de : « Nous mourons de faim ! Du pain et du travail ! A bas les impôts ! A bas les baïonnettes ! » En vain carabiniers et bersaglieri sonnent-ils les bandes de se disperser; il faut procéder à des arrestations qui, aujourd'hui, se comptent par milliers.

Fait à noter, ce sont les paysans, poussés par la misère, qui se mettent en avant; ils sont appuyés par la population ouvrière et par les petits propriétaires campagnards, que des impôts écrasants et l'abaissement des prix des denrées ont ruinés à peu près.

La propagande des « groupements des travailleurs » prend des proportions énormes; rien que dans la province de Palerme, cinquante nouveaux Fasci sont en voie de formation.

De leur côté, les députés siciliens protestent énergiquement contre les scènes comme celle qui s'est récemment déroulée à Milocca : on a arrêté toutes les femmes; les hommes ont pris la fuite et les enfants ont été abandonnés sans pain et sans protection dans la bourgade.

Ces faits seront portés devant le Parlement par le député Colasanni. D'autre part, le grand maître des Fasci, le député De Felice-Giuffrita, ne se gêne pas pour dire qu'il attend simplement le moment propice pour proclamer « la République sociale. » Et, dans les réunions, il apostrophe en ces termes le gouvernement :

« Vos régiments ne suffiront pas. Etes-vous de force à arrêter l'avalanche qui se précipite ? Vos menaces nous font rire autant que vos promesses. Les bataillons d'enfants du peuple que vous envoyez en Sicile sont impuissants. De quoi seraient-ils capables contre 300,000 hommes organisés des Fasci ? »

Amilcar Cipriani ne reste pas en arrière : « Multipliez les Fasci ! s'écrie-t-il dans une proclamation répandue à profusion dans toute la Sicile. Serrez les rangs ! Si on vous frappe, frappez; vous êtes en état de légitime défense ! »

Si le gouvernement du roi Humbert avait consacré un vingtième par an, des sommes folles que lui a coûtées et que lui coûte encore son admission dans la triplice, à venir en aide à l'industrie et à l'agriculture de « l'île sœur », il n'aurait pas en ce moment cette très vilaine affaire sur les bras.

## LES PROGRÈS DE LA TUNISIE

Les surfaces ensemencées en céréales étaient, en 1881, de 378,670 hectares. En 1891, elles ont été de 730,146 hectares. Les travaux des commissions d'*achour* ne sont pas terminés pour 1892, mais, d'après les rapports des contrôleurs, les ensemencements ont été supérieurs encore à ceux de l'année précédente. Ces accroissements de culture et le vote de la loi du 19 juillet 1890 ont amené les exportations des céréales à des chiffres inconnus jusqu'alors. En effet, le montant le plus élevé de la valeur des céréales exportées avant le vote de la loi douanière était celui de 1886, qui avait atteint 12.378.000 francs. Le total, pour 1891, a été de 25.069.000 fr.

Le vignoble tunisien continue à s'étendre. Il était de 3000 hectares en 1888, première année où il a été recensé. Il est aujourd'hui de 5,490 hectares. 319 hectares ont été plantés cet hiver et deux vignobles importants ont été créés : l'un de 80 hectares, planté par l'un des membres de la Chambre d'agriculture, l'autre de 42 hectares, planté par un nouveau colon. La production du vin, de 15,000 hectolitres environ en 1888, a passé à 105,000 hectolitres en 1891. On compte qu'elle ne sera pas, cette année, inférieure à 140,000 hectolitres.

La culture des oliviers, qui était jadis la richesse du Sud tunisien y a repris une activité nouvelle. 56 moulins européens dont 9 à vapeur, ont été montés depuis cinq ans, dans les contrôles de Sousse et de Sfax. Les principaux appartiennent à des Français. Fabriquant des huiles plus fines que les moulins arabes ils peuvent payer les olives plus cher et, sollicités par la hausse des prix, les cultivateurs augmentent leurs plantations.

Dans le contrôle de Sfax, le gouvernement a pris des mesures pour mettre des terres domaniales à la disposition des planteurs.

Déjà un grand nombre de demandes de concessions lui sont parvenues et portent sur 18,000 hectares, ce qui promet une plantation de 20,000 oliviers.

Enfin les troupeaux tunisiens, décimés par la terrible sécheresse de 1888, se sont reconstitués.

De 165,000 au 1er janvier 1889, le nombre des bœufs est remonté à 196,000 au 1er janvier 1892, et, de 76,000, celui des moutons est remonté à 1,077,000.

## NOUVELLES DU JOUR

**L'escadre russe dans la Méditerranée**

Paris, 9 novembre. — D'après des communications échangées entre le ministre de la marine et l'amiral Avellan, ce n'est guère qu'au mois de février, après un séjour de deux mois sur le littoral algérien, que l'escadre russe recevra la désignation d'un poste d'attache.

Il ne serait pas surprenant, de l'aveu même de l'état-major général, que le Pirée fût conservé comme centre de rattachement et d'opérations.

En effet, en cas de conflit, l'escadre russe, par cette situation au Levant pourrait paralyser la mobilisation de la flotte autrichienne et prendre à revers la flotte italienne.

Ces considérations sont en ce moment l'objet d'un examen sérieux et nous croyons savoir qu'elles sont surtout défendues par l'amiral Gervais.

**L'affaire des « bons de pain » à Marseille**

Marseille, 9 novembre. — Aujourd'hui a été terminée, au tribunal correctionnel, l'affaire dite des « bons de pain ». M. Tressaud, conseiller municipal, a été condamné à 3 mois de prison, sa femme à 1 mois et Mme Chappé, mère d'un autre délégué du Conseil à huit jours.

**Le banquet de nouveau lord-maire**

Londres, 6 novembre. — Au banquet offert par le nouveau lord-maire, celui-ci a porté un toast aux ambassadeurs et en particulier à l'ambassadeur d'Italie, rappelant la réception cordiale faite par l'Italie à l'escadre anglaise.

L'ambassadeur répond que l'Italie a été très reconnaissante de cette visite qu'elle considère comme une nouvelle preuve de l'amitié de l'Angleterre. Les deux nations ont, du reste, beaucoup d'intérêts communs, un surtout, celui du maintien de la paix auquel l'Italie travaille de toutes ses forces.

Lord Kimberley, représentant M. Gladstone, après avoir déclaré que l'Angleterre usera de toute son influence pour aider l'Espagne à sortir à son honneur du conflit marocain, ajoute que le gouvernement anglais, en ce qui concerne la question du Siam, saura défendre les intérêts considérables de l'Angleterre dans ces régions, mais il espère aboutir avec le gouvernement français à un règlement satisfaisant.

**Un immense incendie. — 22 victimes**

Tiflis, 9 novembre. — Un incendie a consommé la presque totalité de la bourgade de Kalatcha soit 218 maisons. 22 personnes ont péri.

**La grève de St-Etienne. — Une manifestation**

Saint-Etienne, 9 novembre. — Une manifestation a eu lieu ce matin devant la prison de Bellevue.

Le nommé Wangeod, condamné à 15 jours de prison pour entrave à la liberté du travail, finissait aujourd'hui sa peine.

Tous les ouvriers verriers grévistes s'étant rendus devant la prison, firent une ovation à Wangeod et lui offrirent des bouquets d'immortelles rouges. Un punch eut lieu ensuite. Les grévistes sont toujours décidés à continuer la grève.

**Placards anarchistes à Rive-de-Gier**

Rive-de-Giers, 9 novembre. — Des placards anarchistes conseillant aux ouvriers l'emploi de la dynamite, ont été apposés ce matin sur les murs.

La police les a arrachés et a ouvert une enquête.

**Le yacht du grand duc Serge devant Dijon**

Dijon, 9 novembre. — Le yacht russe *Roxano*, appartenant au grand-duc Serge, est arrivé à Dijon au port du canal. Ce yacht compte un équipage de dix-huit matelots de la marine impériale commandés par le lieutenant Astachef.

Une foule considérable s'est portée à sa rencontre. A l'arrivée, M. Bouchard, président de la Société nautique, offre un bouquet aux couleurs tricolores et russes, et prononce une allocution à laquelle répond en français le lieutenant Astachef, qui crie : « Vive la France ! » Ce cri est répété par les matelots.

Une réception a suivi au siège social de la Société nautique. De nombreux toasts ont été portés au tsar, à la marine, à l'armée.

*Le Roxana* quitte Dijon demain matin vendredi et gagne la Saône, Lyon et Nice. Il est parti de Paris il y a onze jours.

**La catastrophe de Santander**

St-Sébastien, 9 novembre. — La presse de Santander dit que 88 petits bateaux ont disparu dans l'explosion. Elle croit que le chiffre des morts et des blessés est plus considérable que celui annoncé tout d'abord.

**Crise ministérielle en Grèce**

Athènes, 9 novembre. — La Chambre ayant élu pour président, M. Boudouris, candidat hostile au gouvernement, M. Sotoropoulo, président du conseil, déclare que la crise ministérielle est ouverte.

Athènes, 9 novembre. — Le roi a confié à M. Tricoupis la mission de former le nouveau cabinet.

**Les Anglais contre les Matabélés**

Le Cap, 9 novembre. — Les Matabélés ont perdu un millier d'hommes. Les Anglais ont eu trois morts et sept blessés.

**Le banquet socialiste de Carmaux**

Carmaux, 9 novembre. — Le banquet socialiste de dimanche prochain, organisé par le comité politique socialiste de la région et par l'ancien comité de la grève, comprendra environ cinq cents convives, parmi lesquels les délégués des organisations ouvrières et socialistes de la région. Trente-cinq députés socialistes ont déjà envoyé leur adhésion. On compte sur un plus grand nombre. Ces députés arrêteront dans ce banquet la ligne de conduite politique et économique qu'ils suivront pendant la prochaine législature. Une grande réunion publique aura lieu après le banquet.

**Les grèves dans le Tarn**

Albi, 9 novembre. — Hier soir, à Saint-Juery, le nommé Pujet a été attaqué par une cinquantaine de métallurgistes. Il put faire prendre la fuite aux assaillants en tirant un coup de revolver en l'air. Cette agression a été motivée par ce fait que la femme de Pujet continue à travailler, malgré la grève, à l'atelier des limes.

**La grève des tramways de Marseille**

Marseille, 9 novembre. — Le nombre des grévistes a un peu diminué, il est aujourd'hui de 230. Quatre-vingt-quinze voitures ont été mises en circulation. Grâce aux mesures prises, le service fonctionne régulièrement. Les grévistes, réunis hier à la *Brasserie Noailles*, ont décidé d'allouer des secours à ceux d'entre eux qui en feront la demande. Dans une lettre adressée aux journaux, la Compagnie douvre-t-aux termes mêmes du cahier des charges, la déchéance, dont la municipalité la menace, est absolument impossible et met la mairie de Marseille au défi d'obtenir une consultation juridique favorable à ses prétentions.

**Service funèbre pour Mac-Mahon à Toulon**

Toulon, 9 novembre. — Aujourd'hui, a eu lieu sous la présidence de Mgr Mignot, évêque de Fréjus, un grand service religieux organisé par le comité toulonnais de la Croix-Rouge en l'honneur du maréchal de Mac-Mahon, président général de la société. Dans l'assistance nombreuse, toutes les autorités militaires et maritimes, les vice-amiraux Vignes, de la Jaille, les contre-amiraux de Slane, Prouhet, Rocomaure, les généraux Voyron et de Maillié. Des quêtes ont été faites par Mmes Dodds, Pittié, de Maillier, Voyron, Krantz et Vignes.

**Les Espagnols à Melilla**

Madrid, 9 novembre. — La situation à Melilla n'est pas aussi grave que l'indique la presse anglaise. La vérité est que le territoire espagnol ayant à peine 4 kilomètres d'étendue dans son plus grand diamètre, les forts avancés sont à une portée de fusil et quelques-uns même presque à portée de pistolet des kabyles qui, de leurs positions, les harcèlent sans cesse. Or, l'Espagne désirant jusqu'à la dernière extrémité obtenir du sultan l'exécution du traité de Wadras, ne veut pas envahir encore le territoire marocain pour déloger l'ennemi. Il en résulte pour la troupe espagnole une situation désagréable, mais momentanée, qui est due, on le voit, non à la supériorité des kabyles, mais à une nécessité diplomatique.

**La révolution au Brésil**

New-York, 9 novembre. — D'après une dépêche de Montévidéo au *New-York-Herald*, l'*Aquidaban*, navire insurgé, et le fort de Villegagnon ont commencé mardi le bombardement de Rio-Janeiro et le Continent. Les forts de Santa-Cruz et la rade riposteint aux insurgés, mais les dégâts sont considérables dans les divers quartiers de la ville.

Les fédéralistes de Rio-Grande-Do Sul, ont envahi la province de Santa-Catarina.

On croit que l'amiral de Mello essaie de frapper un coup décisif avant l'arrivée des navires du président Peixoto.

Le *New-York Herald* publie encore une dépêche du ministre des affaires étrangères du Brésil, disant que la récente explosion, qui a causé la mort de trois marins anglais, a tué en même temps soixante insurgés. Le ministre attribue ce désastre à la négligence des insurgés.

**La crise du charbon en Angleterre**

Londres, 9 novembre. — Le gouvernement se dispose rait, dit-on, à intervenir pour provoquer une solution amiable de la crise du charbon.

Le charbon de ménage a augmenté de plus de 3 fr. par tonne à Manchester. On en a vendu à Londres au détail, à raison de 75 fr. la tonne. Les marchés de Londres et de Glascow sont très animés. Les divers centres continuent à repousser les propositions des propriétaires des mines.

**La crise ministérielle autrichienne**

Vienne, 10 novembre. — Les négociations du prince Windischgraetz seront vraisemblablement terminées dans la journée de demain. Les grosses difficultés qui existaient sont levées et l'on croit savoir qu'il n'y a plus d'obstacle sérieux à la formation d'une liste définitive. On est assuré que le marquis de Bacquehem, ministre du commerce, est désigné pour le portefeuille de l'intérieur et M. de Piener pour celui des finances, et que le comte Falkenhayn et le comte Welserseimb conserveront leurs postes actuels. On considère toujours comme certaine l'entrée de M. de Jaworsky dans le nouveau cabinet.

**Le mariage civil en Hongrie**

Budapest, 10 novembre. — La nouvelle que François-Joseph a donné au gouvernement l'autorisation de présenter aux Chambres hongroises le projet de loi concernant le mariage civil, a produit à la Chambre un grand enthousiasme. Le parti libéral considère cette autorisation comme un succès du cabinet Wekerlé. Un journal du soir dit que tout le parti catholique va mener une campagne énergique contre le projet du gouvernement.

**Courses à Auteuil**

Paris, 9 novembre. — Prix Jaunthe : 1er, Montiguy; 2e, Tatant; 3e, Simonin II. — Prix Newmarket : 1er, Vertigel; 2e, Ma Souveraine; 3e, Timbre Poste. — Prix de la Massélière : 1er, Buffalo-Bill; 2e, Cotentin-Noctambule tombé. — Prix Lotus : 1er, Clichy; 2e, Le Lude; 3e, Ric. — Prix des Chasseurs : 1er, Chambourcy; 2e, Niagara; 3e, Saint-Germain.

Paris, 9 nov. — Les courses d'Auteuil ont été marquées par un accident mortel. Le jockey Rowell montant *Wisinoth*, à M. Wysocki, pendant la 5e course (prix de chasseurs, course de haies) est tombé et a été traîné sur un parcours de plusieurs centaines de mètres; quand on l'a relevé il était mort. Rowell était un des meilleurs jockeys d'obstacles. Sa fin de course au grand prix de Deauville, il y a quelques années, était restée célèbre.

**Situation météorologique.** — Roubaix, 10 nov. — Hauteur barométrique. 764 Température :

| | |
|---|---|
| A sept heures du matin | 3 degrés au-dessous de zéro |
| A une heure du soir | 3 degrés au-dessus de zéro |
| A cinq heures du soir | 2 degrés au-dessus de zéro |


**10.000 FRANCS**

à qui prouvera que la Congoline ne guérit pas radicalement, après quelques applications, les crevasses, les gerçures, ainsi que les rugosités de la peau du visage. En vente partout. Créateur : Victor Vaissier. 76497—35921


## CHRONIQUE LOCALE

### ROUBAIX

**La messe de départ des conscrits.** — La messe de départ des conscrits, célébrée jeudi matin, à huit heures, en l'église Saint-Martin, a été l'occasion d'une touchante et grandiose manifestation.

Des trophées de drapeaux tricolores, décoration toute de circonstance, ornaient l'entrée du chœur; et la nef centrale avait été réservée aux jeunes gens, qui sont venus s'y ranger successivement, et dans un ordre parfait, au nombre plus de sept cents.

Les familles et les amis avaient pris place, en foule compacte, dans les nefs latérales, bondées comme aux jours de grandes solennités. On remarquait la présence des élèves de l'externat Saint-Louis de la rue Pellart, sous la surveillance du Frère directeur.

C'est M. le chanoine Berteaux, doyen, qui officiait, assisté de M. l'abbé Brame, vicaire de la paroisse, et M. l'abbé Boddaert, professeur à l'Institution Notre-Dame-des-Victoires.

L'allocution d'usage a été prononcée par M. l'abbé Gavelle, aumônier des Œuvres militaires paroissiales de Lille, qui a félicité chaleureusement les conscrits de Roubaix d'être venus, bien plus nombreux encore que leurs voisins lillois, à cette cérémonie, tout à la fois religieuse et patriotique, « fondée par un sentiment d'amour pour Dieu et pour la France. »

L'éloquent prédicateur a recommandé ensuite aux jeunes soldats de ne pas partir, sans réclamer à la sacristie une lettre d'introduction auprès de l'aumônier de la garnison à laquelle ils sont affectés, « car il est bon d'être en relations suivies avec un prêtre, autant dans l'intérêt du corps que dans celui de l'âme », et sans se munir aussi de la médaille bénite, dont la distribution aurait lieu au chœur, après la messe.

Puis un « De Profundis » a été récité pour le repos des âmes des militaires, morts dans les hôpitaux ou au champ d'honneur, et M. l'abbé Gavelle a abordé le sujet de son sermon, qu'il a divisé en trois points : « Amour de Dieu, Courage, Confiance. »

Dans un émouvant exorde, admirablement approprié au but de la réunion qui rassemble devant la chaire cette assistance si recueillie, l'orateur fait le commentaire d'une page des Saintes Ecritures, où il est question du jeune Tobie, se préparant à un long voyage, et disant adieu à sa famille.

Son père lui recommande d'avoir Dieu tous les jours dans son cœur, et de bien se garder de tout ce qui pourrait en ternir la pureté. Et le fils pronet, en s'inclinant sous la bénédiction paternelle, qu'il suivra fidèlement ces conseils.

La mère, son bien-aimé parti, ne cesse de se lamenter amèrement. « Ne pleurez pas, » lui dit le vieux Tobie, « le soutien de vos jours reviendra; vos yeux le reverront. » Et la Sainte-Ecriture ajoute qu'au déclin du jour, la mère s'en allait triste et pensive s'asseoir sur le bord du chemin, cherchant au loin son fils chéri. Un jour ! ô jour fortuné, elle l'aperçoit, elle court à sa rencontre, elle l'embrasse avec effusion. C'était joie ineffable dans le cœur de la pauvre femme, ce furent des transports d'allégresse dans la famille.

« Mes amis », s'écrie M. l'abbé Gavelle, « c'est votre histoire », et il ajoute : « Qu'il soit permis aujourd'hui à un prêtre, qui vous appelle ses meilleurs et ses plus chers amis, et qui vous affectionne comme des fils, de vous faire entendre le langage du cœur, et de mêler sa voix à celle de votre père et de votre mère ! »

« Il y a dans l'homme, a dit le Père Lacordaire, une puissance qui, par ses élans, donne l'impulsion à toute la vie, et cette puissance, dont les profanations des poètes et des romanciers ne peuvent interdire à la parole sacrée de prononcer le nom, c'est l'« Amour ».

« A l'amour appartient le dernier mot de la vie : nous allons à la vertu, si l'amour prend son essor vers de célestes et purs horizons; nous allons au vice si, comme l'aigle blessé dans son vol, il retombe lourdement vers la terre.

» Après l'âge fortuné, après la saison radieuse et sereine, où le cœur ne soupçonne point les luttes qui attendent l'avenir, un jour, à vingt ans, de l'horizon arrive la tempête. Pour dompter les convoitises qui poussent la jeunesse inexpérimentée à la révolte, et conspirent pour la détrôner, l'amour de Dieu est nécessaire, et représente l'ancre de sauvetage.

« Va, mon fils, et ne fourligne jamais », disaient les vieux chevaliers à leurs enfants, au moment de la séparation. « Aime Dieu, et va ton chemin, » telles sont les paroles qu'adressent aujourd'hui à leurs fils les parents chrétiens, et le plus bel éloge qu'on puisse décerner à un soldat, c'est de servir son pays, en gardant Dieu dans son cœur. »

Avec l'amour de Dieu, M. l'abbé Gavelle recommande à ses jeunes auditeurs de mettre dans leur cœur le « Courage », et leur trace un tableau imagé de la guerre et de ses péripéties tragiques.

« La patrie compte pour ses jours d'épreuve sur leur intrépidité indomptable, et ils seront des braves comme leurs aînés de 1870. En servant la France, ils accompliront déjà un devoir sacré; mais en mourant pour elle, ils mourront pour Dieu même, qui donne au soldat courageux une couronne qui ne se flétrit pas, un bonheur qui ne passe pas, une gloire qui ne s'évanouit pas, une patrie qui ne se perd pas.

» L'antiquité païenne nous a donné pour type de la grandeur, le juste restant debout au milieu des ruines annoncées à ses pieds : *Impavidum ferient ruinæ*. Il est un spectacle plus digne d'admiration : le jeune homme qui demeure fidèle à sa conscience, en dépit des séductions et des scandales du monde.

» Les destinées de la religion et de la patrie sont entre les mains de la jeunesse. Gloire au Seigneur, si elle conserve dans un cœur pur la vertu, l'honneur et le courage. Suivant une parole célèbre, un peuple sans Dieu est un peuple sans hommes. »

Comme complément de l'amour de Dieu et du courage, l'éminent orateur préconise la « Confiance en l'avenir ».

« Il est un préjugé malheureusement trop répandu : on regarde comme incompatible l'alliance de la pratique religieuse avec l'esprit militaire. Aussi que de jeunes gens qui, dès le jour de leur entrée au régiment, se disent : « Me voici soldat, je fais un adieu de trois ans à la religion ». C'est une grave erreur et une grande injustice de parler ainsi, car le jeune Français est libre sous l'uniforme, comme il l'était sous le paletot ou la blouse, dans le champ ou dans l'atelier, avec ses outils ou ses livres.

» Les lois du gouvernement et les règlements militaires n'empêchent pas le soldat de remplir ses devoirs religieux; ils consacrent au contraire le principe de la liberté de conscience; témoin l'attestent d'ailleurs les articles de la loi du 27 juillet 1872 et de celle du 14 avril 1877.

» Le général de Cissey, ministre de la guerre, disait éloquemment, et avec autorité, le 22 juillet 1872, à l'Assemblée nationale : « L'armée n'est pas une école d'incrédulité; les anciens préjugés sont tombés; laissant après eux la liberté religieuse respectée de tous, et il n'y a pas plus d'irréligion que d'indiscipline dans notre belle armée française. »

» M. de Miribel, l'incomparable chef d'état-major général, dont la France consternée pleure la mort foudroyante, déposait, le 7 février 1887, avec ses regrets et ses larmes, sur le bord de la tombe du général Coste, ces magnifiques paroles : « Il est mort en chrétien : il avait au cœur la croyance ferme en Dieu et dans les joies d'une vie future. Cette croyance est une de celles qui inspirent au soldat un courage inébranlable. Il n'y a que les égoïstes et les lâches qui redoutent et rejettent la religion. »

« Mes chers amis », ajoute M. l'abbé Gavelle, « c'est auprès de ces grands noms et de ces grands cœurs que vous prendrez place au régiment. Que votre confiance s'exalte, et laisse toute pensée de tristesse et de frayeur ! L'armée, d'après Louis Veuillot, est un huitième sacrement créé à votre usage, qui vous conservera bons, vertueux, honnêtes et généreux. A l'ombre du drapeau vous garderez la foi, et la rapporterez intacte dans vos foyers. »

Une vibrante péroraison amène le prédicateur à établir un parallèle entre le prêtre et le soldat.

« Partout où la France enverra ce dernier, il trouvera le prêtre, son bienfaiteur et son frère, qui par ses conseils, sa parole, ses prières, le gardera auprès de Dieu ou le ramènera à Dieu. Si un jour la France appelle ses enfants sur de nouveaux champs de bataille, le prêtre et le soldat, toujours unis, s'en iront poussés par le même amour de la patrie; l'un donnera le service de ses armes, l'autre le service de ses prières; l'un le service de son bras, l'autre le service de son cœur; l'un le service de sa bravoure, l'autre le service de sa charité; et, s'il le faut, tous deux donneront le service de leur vie, et sur leur tombe commune la religion et la patrie inscriront ces mots glorieux : « Les deux amis sont tombés ensemble au champ d'honneur. »

M. l'abbé Gavelle termine son magnifique sermon, par une invocation à Notre Dame des-Armées, dont il appelle les bénédictions sur la jeunesse roubaisienne.

L'office reprend son cours; à l'Offertoire, M. l'abbé Couthier, séminariste-soldat, qui doit partir pour Verdun, samedi prochain, entonne le « Chant du départ du conscrit », avec accompagnement d'orgue par M. Auguste Wassenove. Le refrain de nos pères : « Dis-moi, soldat; dis-moi, t'en souviens-tu ? » produit une profonde impression sur l'auditoire. Ce chant des anciens temps est tiré du « Livre du bon soldat », dont l'auteur est un aumônier militaire.

A la sortie, précédée de la bénédiction du Très-Saint-Sacrement, M. Wassenove exécute avec son talent habituel le « Laus Deo », de Théodore Dubois.

Il est près de neuf heures et demie, et une seconde cérémonie commence, celle de la distribution des médailles.

M. l'abbé Gavelle, au chœur, adresse une nouvelle et courte allocution aux conscrits, pour les féliciter de nouveau de leur foi religieuse; puis il les invite à s'avancer, et les sept cents jeunes gens viennent tour à tour, dans un recueillement édifiant, recevoir des mains de M. le doyen une médaille, représentant d'un côté Notre-Dame des-Armées, de l'autre Saint-Michel terrassant le dragon.

**Réunion de la Chambre de Commerce de Roubaix.** — La Chambre de Commerce se réunira, à la Bourse, lundi 13 novembre, à 4 heures du soir; voici l'ordre du jour :

1° Tarif Mac-Kinley; 2° La convention franco-russe et les tissus de laine; 3° Deux questions d'admission temporaire; 4° Protestation contre l'augmentation des tarifs du touage de la Basse-Seine et de l'Oise; 5° Diverses communications.

**L'Œuvre des églises pauvres.** — Dimanche, 19 novembre, à cinq heures, un salut solennel sera célébré en l'église Saint-Martin en l'honneur de Ste-Elisabeth, patronne de l'Œuvre des églises pauvres.

Du dimanche 19 au jeudi 23 novembre, exposition chez les Sœurs de la Sagesse, rue de la Sagesse, des ornements destinés aux églises pauvres.

Jeudi 23, à quatre heures, clôture de l'exposition par la bénédiction du Saint-Sacrement dans la Chapelle des Sœurs de la Sagesse.

**Le monument Nadaud.** — Nous apprenons que la Société des Auteurs, Compositeurs et Editeurs de musique, dont faisait partie le regretté G. Nadaud, vient de voter une somme de trois cents francs pour sa part de souscription à l'érection du monument du compositeur. Cette somme a aussitôt été adressée à M. Koszul.

**Avis militaire.** — On nous prie de rappeler aux intéressés qui les livrets qui concernent les hommes appartenant aux classes 1876, 1878 et 1883, sont tenus à leur disposition à la gendarmerie où ils peuvent les réclamer et les retirer contre récépissé.

**Une vente de charité au profit des pauvres de l'Eglise Réformée.** — Une vente de charité, organisée par le Comité des dames de l'Eglise Réformée de Roubaix, a eu lieu jeudi, de 1 heure à 10 heures du soir, dans la salle des fêtes de l'Hôtel des Sapeurs-Pompiers, cour de la Mairie.

L'immense salle, vers laquelle le visiteur était guidé par des pancartes portant des maximes évangéliques, avait reçu une décoration toute spéciale. Le drapeau national, alternant avec les couleurs russes, se détachait sur un fond de verdure en plantes d'ornemen, fournies par la maison Isaac Holden.

Cinq comptoirs avaient été installés, avec deux buffets, dont l'un, très lumineux et plus que confortablement garni, établi par la colonie anglaise de Croix.

Les objets mis en vente dons de bienfaiteurs anonymes, consistaient en articles de fantaisie et de luxe, en lainage et en comestibles. Le choix en était fort important, et fort varié surtout.

Tous étaient munis d'une étiquette indicative du prix, et un écriteau apposé bien en vue sur la muraille, en face de chaque comptoir, prévenait les acheteurs que les prix étaient absolument fixes. Ils avaient d'ailleurs été, paraît-il, établis sur des bases excessivement modestes, pour forcer la vente, et le succès a justifié cette combinaison.

Un autre écriteau mentionnait le nom de la caissière et des deux vendeuses préposées à chacun des cinq comptoirs, toutes jeunes filles ou dames de l'Ouvroir.

Il nous revient que plusieurs dames catholiques ont visité la vente, rendant ainsi leurs bons procédés aux dames protestantes qui ont l'habitude d'assister aux ventes de charité catholiques.

La grosse recette a été encaissée par le buffet anglais, où un certain nombre de familles ont tenu à prendre leur souper.

Trois objets ont été mis en loterie, à 0 fr. 50 le billet : une grande poupée articulée, gagnée par M. Fort; un joli tableau, gagné par M. le docteur Butruille; une riche broderie pour siège, gagnée par Mlle Foster, de Croix.

Dans le courant de la soirée, la classe ouvrière protestante est venue à la vente par nombreux groupes. Les honneurs de la salle ont été faits par M. Monod, pasteur, et par les membres du Conseil de la paroisse.

**Les affaires de Roubaix-Tourcoing devant la Cour d'assises du Nord.** — La session qui s'ouvrira lundi prochain, à Douai, sous la présidence de M. le conseiller Tellier, se terminera le jeudi 23 novembre. Elle comprendra vingt affaires, parmi lesquelles nous devons, pour notre région, signaler les suivantes :

1. Antoine Picard, 30 ans, journalier, sans domicile fixe ; Alexandre Caby, 29 ans, journalier à Roubaix ; Alexandre-Louis-Joseph Hamiau, 24 ans, également journalier à Roubaix; et Jules Scuflaire, 37 ans, chiffonnier à Templeuve (Belgique); vol qualifié à l'église de Fenain. — Audience du mardi 14 novembre. — 9 témoins. — Ministère public, M. Schuler, substitut du procureur-général. — Avocats, Me Lallement, Devise, Ador et Lecoffier.

2. Joseph-Jean-Baptiste Delerue, 45 ans, tisserand; assassinat à Roubaix. Delerue est accusé d'avoir, dans la nuit du 12 au 13 septembre, tué sa femme en la frappant au ventre avec un rasoir. — Audience du vendredi 17. — 8 témoins. — Ministère public, M. Blondel, avocat-général. — Défenseur : Me Joubert.

3. Léonard-Jean Mortier, 21 ans, tisserand à Halluin; Edmond-Edouard Cholelous, 32 ans, tisserand, sans domicile fixe; Pierre-Feys, 32 ans, tisserand à Halluin, et Emile Vercamp, 30 ans, tisserand à Roncq; affaire de mœurs à Roncq. — Audience du samedi 18. — 6 témoins. — Ministère public : M. Schuler. — Défenseurs : Me Joire, Toussaint, Lallement et Devise.

Nous devons aussi mentionner le procès de presse intenté par le général Lung, député de Dunkerque, et pour injure et diffamation, au journal le *Nord maritime* de cette ville, représenté par MM. Chiroutre-Gauvry, propriétaire-gérant, et Henry Girard, auteur des articles incriminés, parus durant la période électorale. — Audience du lundi 20. — Ministère public, M. Blondel. — Avocats, Me Maxime Leconte et Tézenas.

On sait que la session ordinaire sera suivie, en décembre, d'une session supplémentaire avec d'autres jurés.

**Une tentative de vol rue des Fabricants** — La série des exploits des voleurs de nuit, reprise depuis quelques jours, continue sans interruption.

Dans la nuit de mercredi à jeudi, une tentative, restée infructueuse, a été commise sur les magasins de M. Adolphe Neirynck, fabricant de meubles, situés à l'angle des rues du Nord et des Fabricants.

Des malfaiteurs ont essayé de faire sauter une persienne, à l'aide d'une pince-monseigneur, et une partie de la maçonnerie du trumeau a été enlevée.

Ils auront sans doute été dérangés dans leur besogne, car ils n'ont pas poussé plus loin leurs efforts.

C'est jeudi matin seulement que M. Neirynck s'est aperçu de ce commencement de démolition; il s'est empressé d'en informer M. Broigne, commissaire de police du deuxième arrondissement, qui a ouvert une enquête.

**Outrage à la pudeur.** — Jeudi matin, vers dix heures, un journalier du nom de Désiré Gadenne, âgé de cinquante ans, demeurant rue du Chemin de Fer, se présentait chez M. Martinet, cabaretier, boulevard Gambetta, en le priant de bien vouloir lui permettre de se chauffer, ce qui lui fut accordé immédiatement.

A peine installé près du feu, l'individu commit des gestes indécents devant les enfants de la maison.

La cabaretière, qui vaquait aux soins de son ménage, aperçut l'ignoble personnage dans une posture inconvenante. Elle le dénonça aussitôt à un agent en tournée dans le quartier, et Désiré Gadenne fut emmené et écroué au dépôt de sûreté de la place Ste-Elisabeth.

**Brutalité sans nom.** — Un tisserand d'une vingtaine d'années, de la rue du Marquisat, Jean-Baptiste Béague, passait dans la matinée d'hier sur le chemin de la Maquellerie, lorsqu'il lui prit l'étrange fantaisie de frapper un cheval qui y stationnait, attelé à une voiture.

Le propriétaire de l'animal, M. Dekens, entrepreneur, reprocha vivement au jeune homme sa brutalité; mais celui-ci lui répondit que s'il n'était pas content, il allait lui faire son affaire. Joignant aussitôt l'action à la menace, il lança à M. Dekens un violent coup de tête à la poitrine, qui l'envoya rouler dans le ruisseau.

Au même moment survint un garçon boulanger, qui mit en fuite l'agresseur, et accompagna ensuite l'entrepreneur au commissariat de police de la rue des Arts, pour appuyer sa plainte.

Jeudi matin, vers onze heures, Béague était arrêté à son domicile, et écroué au poste du deuxième arrondissement.

**Un accident de voiture, rue de la Fosse-aux-Chênes.** — Jeudi, vers sept heures du soir, deux camions chargées de pièces de tissus se croisaient dans la rue de la Fosse-aux-Chênes, lorsque le conducteur de l'une d'elles, Joseph Desmarcheliez, âgé de quarante ans, fut pris entre deux roues.

Il aurait pu être broyé mais grâce à son énergique sang-froid il n'a reçu que des contusions peu graves.

Après avoir été l'objet de soins dans une pharmacie voisine, le blessé, qui est célibataire, a été reconduit en voiture à son domicile, rue de Tourcoing, maisons Lemonier.

**Est-ce un vol ?** — Dans la matinée de jeudi, une ménagère de la rue du Tilleul, Adolphine Debruycker, venait de faire ses emplettes aux Halles centrales, et se disposait à payer ses achats, lorsqu'elle constata que son porte-monnaie, qui contenait une douzaine de francs, avait disparu. Elle a la certitude qu'elle l'avait dans une poche de ses vêtements à son entrée aux Halles, où elle n'a rien remarqué d'anormal autour d'elle.

**Tribunal de simple police.** — *Audience du jeudi 9 novembre :* — M. Petit, juge de paix, préside la séance, assisté de M. Charles Duthy, greffier. M. Chapé, commissaire de police du quatrième arrondissement, occupe le siège du ministère public.

Le rôle a cette fois gagné en importance, sans que toutefois aucune des quatre-vingt-onze affaires qui le composent présente quelque intérêt saillant.

Le clou de cette audience est le défile de vingt propriétaires de la rue de Solférino, qui s'entendent condamner successivement à un franc d'amende, pour ne pas avoir éclairé la voie publique, selon le régime municipal.

D'autres propriétaires de Roubaix encourent la même peine, faute d'avoir exécuté les travaux de voirie prescrits.

Puis viennent les auteurs de tapage injurieux ou nocturne, de violences légères, les contrevenants au règlement sur les voitures de place, etc., tous frappés de un à cinq francs d'amende, s'ils répondent à l'appel de leur nom et se présentent à la barre, mais du maximum de onze francs, s'ils font défaut.

Commencée à deux heures précises, la séance est levée à quatre heures et demie, sans le moindre incident à signaler pendant toute sa durée.

**La maison** qui se fonde en ce moment, rue du Bois, 13, veut être avant tout une maison de confiance, elle garantit son beurre *abs